

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°D20231114_10
ACHAT DE LA PARCELLE N° 000-ZB-113
CRÉATION D'UN PARKING À L'ÉGLISE DE PIERRE RONDE À BEAUMESNIL

Date du Conseil Municipal : 14 novembre 2023
Date de convocation : 7 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 30
Nombre de représentés par pouvoir : 3
Nombre de votants : 33
Nombre d'absents : 24

L'an deux-mille-vingt-trois, le quatorze novembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

Présents : ADELINE Jean-Michel, BACKX Olivier, BAERT Olivier, BALMES Marie-Rose, BERTHE Claude, BRARD Aurélia, BRONCQUART Marcel, CARPENTIER Corinne, DOISNEL-MARYE Virginie, DRAPPIER Michèle, DRIEUX Noël, DUVOUX Dominique, FAUCHE Gérard, GUERIN Jennifer, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Stéphane, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MICHEL John, MONNIER Christelle, MULOT Marie-France, PICCOT Paul, PREVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, RAFFRAY François, SAMAIN Viviane, THIBOUT Véronique, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

Représentés par pouvoir : GOULLEY Martine (à Michèle DRAPPIER), PENAUX Mélanie (à Claude BERTHE), PROFIT Jean-François (à Christelle MONNIER).

Absents et excusés : BASTIEN Nathalie, BEAUVOIS Sophie, BERTRE Domice, BLERLOT Damien, BURDET Blandine, CLUZEAU Sébastien, COURTOUX Thomas, DESNOS François, DORGERE François, FISCHER Jessica, FUCHÉ Fabienne, GOUPIL Aurore, HOARAU Hélène, JOUAN Christèle, LAINÉ Christelle, LECOMTE Alexis, LEROUGE-HAMELET Nelly, LEVILLAIN Sébastien, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, PATOUREAUX Laurette, PERDRIEL Christian, PEREIRA Héloïse, TAVERNIER Sophie.

Secrétaire de séance : VANDOOREN Mathieu.

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Considérant :

- Que le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 11 avril 2023, s'est prononcé sur l'achat d'une portion de la parcelle cadastrée n° 000-ZB-81 afin de créer un parking, au prix d'1 euro le mètre carré ;
- Que, suite au bornage et à la division de la parcelle le 1^{er} août 2023 par le cabinet MERCATOR2, géomètre-expert, il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'achat de la parcelle n° 000-ZB-113 d'une surface de 2 567 m² au prix d'1 euro le mètre carré, soit 2 567 € ;
- Que les frais d'acte notarié seront à la charge de la Commune ;

Décide : à l'unanimité (33 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- D'autoriser M. le Maire à acheter la parcelle n° 000-ZB-113, d'une surface de 2 567 m² au prix d'1 euro le mètre carré, soit 2 567 € ;
- D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.
- D'autoriser Mme la Maire déléguée de Beaumesnil à signer l'acte d'acquisition susvisé en cas d'empêchement de M. le Maire ;
- D'autoriser M. le premier adjoint au Maire à signer l'acte d'acquisition susvisé en cas d'empêchement de M. le Maire et Mme la Maire déléguée de Beaumesnil ;
- D'autoriser Mme la deuxième adjointe au Maire à signer l'acte d'acquisition susvisé en cas d'empêchement de M. le Maire, de Mme la Maire déléguée de Beaumesnil et de M. le premier adjoint au Maire.

Pour extrait certifié exact,
Le Maire,

Jean-Louis MADELON



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.